

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2247 - 26 août 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Pas un sou
pour payer
la dette
de la
bourgeoisie !**

p. 3, 6, 7

Libye



**Illusion démocratique
et curée impérialiste**

p. 12

Leur société

- p. 4 ■ Arrestations de sans-papiers à Clermont et Montluçon
- L'hébergement d'urgence à Grenoble
- Les paies des animateurs de colos
- Don de RTT
- p. 5 ■ Hausse des fournitures scolaires
- Des études supérieures de plus en plus chères
- Cours de soutien scolaire privés
- Luc Chatel en Finlande
- Remise en cause de l'internet illimité
- p. 6-7 ■ Annulation de toutes les dettes publiques !
- La "règle d'or" pour le budget
- Spéculation hightech
- Chute des cours de la Société générale
- Les dépôts sont-ils garantis en cas de faillite bancaire ?
- Biocarburants : filon juteux et bilan désastreux
- Sucre : la note sera salée

Dans le monde

- p. 8 ■ Italie : deux plans d'austérité en un mois
- Grèce : le cercle vicieux des plans d'austérité
- Belgique : si c'est eux qui le disent
- p. 9 ■ Israël - Gaza : les oppresseurs répriment
- Grande-Bretagne : une justice contre les pauvres
- MJM : contre manifestation à Madrid
- p. 12 ■ Libye : en marche vers la démocratie ?
- La curée impérialiste a commencé

Dans les entreprises

- p. 10 ■ La Ronde des fraîcheurs - Agen
- Alstom - Belfort
- Centre de Tri de la Poste - Rennes
- Sodimédical - Plancy-l'Abbaye
- Renault - Flins

Dans les hôpitaux

- p. 11 ■ Institut de puériculture de Paris
- Hospices civils de Lyon
- Prime pour les médecins généralistes

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Jusqu'au 3 septembre, les caravanes de Lutte Ouvrière continueront à silloner différentes régions du pays, pour discuter avec la population de la situation économique et politique.

En cette période de crise où gouvernement et patronat se préparent à imposer aux couches populaires une austérité renforcée avec les plans de licenciements, la baisse des salaires, la hausse des prix, les attaques contre les services

publics, partout nos camarades rencontrent des jeunes et des moins jeunes qui se posent des questions sur la société capitaliste et ses méfaits. Et c'est l'occasion pour nous de discuter d'une autre organisation de la société, du communisme, comme avenir pour l'humanité. Et, face au trou dans le budget de l'État fait par les industriels et les banquiers, nous avançons les mesures nécessaires pour que la classe ouvrière se défende : l'interdiction des licenciements

et le partage du travail entre tous sans diminution de salaire, ainsi que l'augmentation des salaires et des pensions, et leur indexation sur les prix. Et les discussions sur ces sujets sont nombreuses et animées autour du stand Lutte Ouvrière et beaucoup sont d'accord avec l'idée que ce n'est pas aux couches populaires et à la classe ouvrière de payer la dette de la bourgeoisie. Alors, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de notre passage.

PYRÉNÉES

Jeudi 25 août : Tarbes (Hautes-Pyrénées)

Vendredi 26 août : Pau (Pyrénées-Atlantiques)

Samedi 27 août : Pau (Pyrénées-Atlantiques)

TARN - LANGUEDOC

Jeudi 25 août : Narbonne (Aude)

Vendredi 26 août : Perpignan (Pyrénées-Orientales)

Samedi 27 août : Carcassonne (Aude)

FINISTÈRE - MORBIHAN

Jeudi 25 août : Vannes (Morbihan)

Vendredi 26 août : Lanester (Morbihan)

Samedi 27 août : Lorient (Morbihan)

SAVOIE - AIN

Jeudi 25 août : Oyonnax (Ain)

Vendredi 26 août : Villefranche-sur-Saône (Rhône)
Samedi 27 août : Bourg-en-Bresse (Ain)

CHARENTES - PAYS-DE-LOIRE

Jeudi 25 août : Nantes (Loire-Atlantique)

Vendredi 26 août : Rézé et Saint-Herblain (Loire-Atlantique)

Samedi 27 août : Cholet (Maine-et-Loire)

PROVENCE

Lundi 29 août : Avignon (Vaucluse)

Mardi 30 août : Nîmes (Gard)

Mercredi 31 août : Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône)

Jeudi 1^{er} septembre : Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)

Vendredi 2 septembre : Vitrolles (Bouches-du-Rhône)

Samedi 3 septembre : Arles (Bouches-du-Rhône)



LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Les sacrifices, ça suffit !

À l'heure où nous écrivons, le plan d'austérité de Fillon destiné à « rassurer les marchés financiers » n'est pas encore connu dans le détail. On sait cependant qu'il s'agit de trouver autour de dix milliards d'euros d'économies supplémentaires et on sait bien aussi que c'est à la population laborieuse que nos gouvernants vont demander l'essentiel des sacrifices, même s'ils prennent une mesure symbolique pour taxer les plus riches.

Et tout cela pour quoi? Pour que les « marchés » comprennent que l'État français est bien décidé à rembourser toutes ses dettes auprès des banques et autres institutions financières, quitte à saigner à blanc sa population. En somme il s'agit de convaincre tous les possesseurs de capitaux qui spéculent sur la dette des États qu'ils ne perdront ni leur mise ni leurs gains! C'est les encourager à continuer de plus belle! Et nous les travailleurs devrions nous sacrifier pour que ces grands bourgeois, banquiers, industriels, gros actionnaires, riches milliardaires, soient assurés qu'ils seront gagnants à tous les coups en jouant à ce casino planétaire?

On nous a déjà fait le coup en 2008, lors de la crise bancaire: il fallait, là aussi, rassurer les banquiers, ceux-là mêmes qui avaient mis le monde au bord du gouffre avec leurs spéculations effrénées sur les prêts immobiliers aux États-Unis. Et les États ont dépensé sans compter pour rétablir la confiance de ces messieurs. Ils se sont endettés, ont creusé les déficits et exigé des sacrifices de plus en plus durs de la population. Et pour quel résultat? Le système capitaliste s'enfonce de plus en plus dans la crise.

L'argent pris dans la poche des classes populaires pour maintenir les profits des spéculateurs a servi à spéculer de plus belle. Le monde est à nouveau au bord d'un effondrement économique et on nous dit qu'il faut à nouveau rassurer les mêmes!

En fait, tous les sacrifices imposés aux travailleurs ne mettent pas fin à la crise. L'argent qu'on leur prend sert à maintenir à flot les profits des grandes entreprises et la fortune des riches. Mais ceux qui profitent de ces richesses n'investissent pas dans la production de biens, ne créent pas d'emplois, ne contribuent en rien à un redémarrage de l'économie. Les classes riches s'emparent d'une part croissante des richesses de la société, poussant vers la misère les classes populaires. Et avec la baisse de la consommation de la population, il y a de moins en moins de débouchés pour la production de

marchandises et c'est toute l'activité économique qui menace de s'arrêter.

C'est dire que les sacrifices qu'on nous présente comme un remède inévitable pour échapper à la crise ne font que l'aggraver. Les gouvernements le savent bien mais ils mentent pour cacher leur dévouement corps et âme aux intérêts du grand patronat et des riches bourgeois. Quelle que soit leur couleur politique, ils font tout pour que ce ne soit pas ces grandes fortunes qui payent la crise de leur propre système, pour que leur patrimoine et leur profit soient préservés grâce aux ponctions opérées sur la majorité de la population.

De leur côté, les patrons vont s'efforcer de plus belle de reporter sur les salariés le poids du marasme économique en licenciant, en fermant des usines, en aggravant les conditions de travail, même si quelques gestes démagogiques seront faits. C'est un véritable cercle vicieux car toutes ces attaques contre le monde du travail plongent l'économie réelle dans la crise et poussent la population laborieuse, ouvriers, employés, paysans, petits commerçants, à la ruine. Le système capitaliste est un système fou, nuisible à l'immense majorité de la population.

Il n'y a aucune raison de s'y soumettre. Plutôt que de « rassurer les spéculateurs », il faudrait les exproprier et utiliser les capitaux ainsi récupérés pour créer des emplois, payer des salaires et produire tous les biens indispensables qui font cruellement défaut aujourd'hui. Seule la classe ouvrière est capable de sortir le monde du gouffre en prenant la direction de l'économie. Il lui faut d'urgence contrer le plan concocté par les patrons et les gouvernements pour lui faire payer leur crise. Il lui faut son propre plan et son propre parti pour prendre sur les profits accumulés pour protéger ses emplois et ses salaires. Il faudra imposer l'interdiction des licenciements et le partage du travail entre tous sans diminution de salaire. Il faudra imposer l'échelle mobile des salaires et des pensions pour que ceux-ci augmentent au moins autant que les prix. Il faudra que les travailleurs et la population exercent un contrôle sur la gestion des entreprises. Les banquiers devront être expropriés et les banques fusionnées en un seul instrument qui dispensera ses crédits exclusivement à l'économie réelle, à des productions utiles sous le contrôle des travailleurs.

Le capitalisme a fait faillite. L'avenir repose sur les luttes des travailleurs.

Les riches font l'aumône pour nous voler le reste

En ouvrant la radio en début de semaine, bien des travailleurs ont eu un choc en entendant la nouvelle diffusée: madame Bettencourt, associée à une pléiade de PDG et de très gros actionnaires, réclamait d'être taxée par le gouvernement! Que leur avait-il pris?

Prise de remords, Madame Bettencourt allait-elle rendre les centaines de millions d'euros d'avantages en tous genres, pris dans la poche du reste de la population, qu'elle a reçus de l'État ces dernières années? Le PDG de Total a-t-il honte d'avoir fait

les poches de millions d'automobilistes en engrangeant des milliards de profits et veut-ils les leur rendre? Le PDG de Veolia-Environnement est-il lui aussi pris de remords d'avoir détourné des millions d'habitants à travers le racket de l'eau? Celui de la Société générale, lui, des milliards de facilités pris sur le budget de l'État? Et puis eux, comme leurs autres partenaires signataires de cet appel, les PDG de PSA, d'Air France, de Danone, ont-ils des remords soudains d'avoir supprimé des dizaines de milliers d'emplois simplement pour arrondir leurs revenus et celui de leurs

actionnaires? Eh bien qu'on se rassure, et qu'on revienne sur terre, ce n'est pas de tout cela qu'il s'agit.

Voilà la teneur essentielle de cet appel:

« Nous, présidents ou dirigeants d'entreprises, hommes ou femmes d'affaires, financiers, professionnels ou citoyens fortunés, souhaitons l'instauration d'une "contribution exceptionnelle" (souligné par eux) qui toucherait les contribuables les plus favorisés. Cette contribution serait calculée dans des proportions raisonnables (souligné par nous), dans le souci d'éviter les effets économiques

indésirables tels que la fuite des capitaux ou l'accroissement de l'évasion fiscale. »

En clair, prenez-nous un petit quelque chose, et pas trop gros si vous ne voulez pas qu'on fraude le fisc encore plus qu'avant. Mais ils continuent:

« Nous sommes conscients d'avoir pleinement bénéficié d'un modèle français et d'un environnement européen auxquels nous sommes attachés et que nous souhaitons contribuer à préserver. (On les comprend). Cette solution n'est pas une solution en soi: elle doit s'inscrire dans un effort de réforme tant sur les dépenses que les

recettes. »

Cette fois la messe est dite! Cette bande de riches demandent qu'on les ponctionne, symboliquement, en vue de faire passer la potion des sacrifices sans nom qu'il va falloir faire accepter à tout le reste de la population, celle qui ne fait pas partie des « PDG, financiers » et autres « citoyens fortunés »... sacrifices dont ils seront les bénéficiaires, cela va de soi. Cela s'appelle, en termes de règle commerciale et industrielle, un retour sur investissement. Mais là, dans des proportions dignes du loto.

Paul SOREL

• À Clermont-Ferrand et Montluçon

Des arrestations scandaleuses de sans-papiers

À la mi-août, des familles entières de Roms, avec leurs enfants très jeunes, ont été arrêtées et envoyées en centre de rétention, avec des menaces d'expulsion.

C'est d'abord le cas d'une famille Roms avec six enfants, qui a fui le Kosovo en 1999, à cause de la guerre, et qui a tenté de se réfugier en Serbie. Mais là-bas, on a interdit au père de continuer à exercer son métier : vendeur de vêtements sur les marchés. Les parents ont alors décidé de venir en France, à Clermont-Ferrand. En février 2011, ils ont fait une demande pour obtenir le statut de réfugié.

Mais l'Ofpra, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, a refusé. Malgré l'aide d'associations et un recours déposé au tribunal administratif de Clermont-Ferrand, le préfet du Puy-de-Dôme les a fait arrêter dans l'hôtel qui les hébergeait à titre provisoire.

Mercredi 10 août au matin, 15 policiers sont venus les faire sortir de leurs lits sans ménagements, ne leur donnant même pas le temps de prendre

tous leurs vêtements, et les ont embarqués dans un bus ! Direction : le centre de rétention de Lille. Cependant un juge du tribunal administratif de Lille a estimé que cette arrestation était illégale et les a fait libérer au bout de deux jours. Dans sa grande générosité, la police les a déposés sur un quai de gare, sans papiers et sans argent. Ils ont quand même réussi à revenir à Clermont-Ferrand, avec la volonté d'y rester et d'envoyer leurs enfants à l'école. Ils n'ignorent pas les menaces qui pèsent sur eux : à tout moment,

ils peuvent être arrêtés de nouveau et expulsés.

À Montluçon dans l'Allier, il y a aussi la situation préoccupante d'une autre famille kosovare. En France depuis plus d'un an, cette famille était installée dans un centre d'accueil où elle a été arrêtée sur ordre du préfet de l'Allier. Ces gens avaient fait eux aussi une demande d'asile, qui fut rejetée. Ils étaient alors dans l'obligation de quitter le territoire français en quelques jours. Mardi 16 août, sous prétexte qu'il y avait un risque de fuite, le préfet

a fait envoyer la police pour les transférer immédiatement au centre de rétention de Nîmes. Prévenue, l'association RESF fait des démarches pour essayer d'obtenir leur remise en liberté.

Sur ordre de Sarkozy et du gouvernement, Guéant, le ministre de l'Intérieur, veut battre le record d'Hortefeux, son prédécesseur, et atteindre 30 000 expulsions en 2011. Grâce au zèle des préfets, cette politique se nourrit de la détresse et de la misère de familles entières.

Correspondant LO

• Grenoble

Pénurie d'hébergements d'urgence Une politique délibérée de la préfecture

Les diminutions des subventions aux Samu sociaux ont été pour beaucoup la raison de la participation à la grève des travailleurs sociaux.

La dégradation de la situation a été profonde, par exemple sur l'agglomération de Grenoble. Les appels au numéro d'urgence 115 ont doublé en deux ans, atteignant 30 000 en 2010 pour cent places d'hébergement d'urgence sur l'ensemble du département. Il est maintenant bien rare

que les intervenants du 115 aient quelque chose à proposer aux personnes en détresse qui appellent. Beaucoup téléphonent tous les jours, et se voient répondre qu'il n'y a rien.

Des centaines de personnes se trouvent actuellement à la rue : des jeunes que les parents ne peuvent plus aider, des personnes ne pouvant plus payer leur loyer, des travailleurs sans emploi et sans revenu. Les Roms qui, bien que citoyens de l'Union européenne, n'ont de fait pas l'autorisation de travailler, ne font quasiment pas

appel au 115, alors qu'ils sont sans ressources.

S'y ajoutent des demandeurs d'asile et, parmi eux, des familles avec des enfants en bas âge, parfois malades, qui s'abritent comme elles le peuvent à la gare ou dans les parcs. Bien que la législation oblige la préfecture à prendre en charge leur hébergement, elle n'intervient que de façon très limitée. Elle a même annoncé clairement sa volonté de ne rien faire pour faciliter l'accueil des réfugiés. Les associations n'ont souvent d'autre possibilité que

d'amener les sans-abri dans le hall du CHU ou aux Urgences.

Au CHU, les assistantes sociales sont débordées par le nombre de situations. À la Maternité, elles passent des heures à essayer de trouver un financement en hôtel pour les femmes proches d'accoucher, pour qu'elles soient au moins abritées avec leur bébé. Mais comment préparer à manger dans une chambre d'hôtel, comment se procurer la nourriture ? D'autres patients, venant de subir une opération, qui n'ont aucun endroit où aller en sortant,

sont hospitalisés quelques jours supplémentaires, malgré les pressions de plus en plus fortes de l'administration pour qu'il n'en soit pas ainsi.

Un ensemble de situations révoltantes.

Correspondant LO

• Colonies de vacances

Animateurs pas cher payés

Un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne a donné raison au syndicat Solidaires Isère, qui dénonçait les conditions de travail des animateurs de colonies de vacances. Leur contrat ne respecte pas le droit du travail puisqu'il ne prévoit ni repos quotidien, ni période équivalente de repos compensateur.

Près d'un million d'enfants partent chaque année en « colo ». Pour beaucoup d'entre eux, ce sont souvent les seules vacances que leurs parents peuvent leur offrir. C'est essentiellement le secteur associatif, lié aux municipalités, qui organise ces vacances.

Pour la plupart des animateurs, c'est un travail d'été, pas très bien payé. Le salaire se réduit souvent à ce que prévoit le « contrat d'engagement éducatif » : une rémunération

minimum de deux heures de smic par jour. Et cela pour une disponibilité horaire 24 heures sur 24.

Le Conseil d'État et la Cour européenne n'ont pas retenu l'aspect salarial, mais seulement l'amplitude horaire... Évidemment, respecter le droit au repos de ces travailleurs saisonniers signifierait embaucher plus d'animateurs. Le président de Telligo, une entreprise privée de colonies de vacances, en bon patron qu'il est, ne s'y trompe pas, et il dénonce rien de moins que le « choc culturel » (!) que serait pour les enfants le fait d'avoir plus d'animateurs. 38 députés UMP sont d'ailleurs montés au créneau. Afin d'échapper à la directive européenne, ils ont déposé cet été une proposition de loi qui définit l'animation en colonies et centres de vacances comme une activité reposant « sur le volontariat », exercée « à titre occasionnel et saisonnier



dans des conditions qui lui sont propres ». Pour appuyer ces raisonnements, on trouve tout un arsenal d'arguments mettant en avant l'investissement personnel et l'abnégation des animateurs, « l'aventure humaine » que représente une colonie... Avec cela, on se dirige tout droit vers le bénévolat et les œuvres de charité !

Derrière tout cela se cache surtout l'absence de volonté et

d'argent pour rendre des vacances accessibles au plus grand nombre, avec un encadrement de qualité. Les associations et les municipalités ne pouvant pas suivre, il faudrait que l'État mette la main au porte-monnaie pour autre chose que les aides aux banques et au grand patronat... De quoi parler alors de « choc culturel » !

B. V.

• Don de RTT Solidarité à sens unique

Un député UMP a déposé un projet de loi pour officialiser le don de jours de RTT entre salariés, pour s'occuper d'un enfant gravement malade. L'idée lui est venue après que les salariés d'une usine de sa circonscription ont offert 170 jours de RTT à l'un des leurs, pour lui permettre d'accompagner son enfant atteint d'un cancer.

On comprend de tels gestes de solidarité entre collègues. Mais ce qui est choquant, c'est de vouloir les généraliser en les légalisant. Car cela revient à exonérer les patrons de toute solidarité, tout en culpabilisant les salariés qui ne feraient pas un tel geste envers les 1 500 enfants très malades qui pourraient bénéficier de cette mesure dès l'an prochain. C'est la même logique que lors de l'instauration de la journée de solidarité du lundi de Pentecôte.

La moindre des choses serait que, dans de tels cas, ce soient les patrons qui payent. Et s'il y a une loi à faire, ce serait pour les y contraindre.

Vincent PYROT

• Hausse des fournitures scolaires

L'école est loin d'être gratuite

L'allocation de rentrée scolaire (ARS) a été versée vendredi 19 août aux familles aux revenus modestes. Elle varie de 284 à 311 euros par enfant, selon son âge. Elle est loin cependant de couvrir l'ensemble des achats liés à la rentrée, des habits qu'il faut bien renouveler aux fournitures scolaires qui ont subi de fortes hausses.

L'an dernier, la Confédération syndicale des familles avait chiffré l'achat des seules fournitures à 113 euros pour un enfant de cours préparatoire, 821 euros pour un élève de seconde technologique. Cette année, l'augmentation des prix des fournitures pourrait grimper jusqu'à 18 %, même si d'autres calculs la fixent à 7 %, ce qui est quand même énorme par rapport aux revenus qui, eux, sont restés quasiment bloqués.

Ces dernières années, les grandes surfaces s'étaient engagées à maintenir leurs prix sur une trentaine d'articles, dits « les essentiels de la rentrée ». Mais cette année, elles ont déjà exclu les cartables de leur liste, pour

des raisons écologiques, prétendent-elles : à les en croire, acheter un cartable neuf trop souvent mettrait la planète en danger ! Or c'est un article dont le coût est important, souvent au-delà de 40 euros, et qu'il faut bien renouveler de temps en temps, même si on n'en achète pas un par an. Ensuite, elles justifient la hausse des autres produits par l'augmentation du prix du pétrole et celle, importante, de la pâte à papier. Sauf qu'elles ont passé leurs commandes en début d'année, soit avant la forte hausse du prix du papier, qu'elles ont répercutée par anticipation sur les consommateurs.

Face à ces pratiques, le ministère de l'Éducation nationale, qui soutenait l'opération des « essentiels de la rentrée », s'est senti obligé de s'en retirer.

En définitive, on demande aux parents de payer toujours plus pour assurer la scolarité de leurs enfants, qui devrait en principe être gratuite tant qu'elle est obligatoire.

Marianne LAMIRAL

• Études supérieures

De plus en plus chères

Selon une étude du syndicat étudiant Unef, le coût de l'année universitaire 2011/2012 est en hausse de 4,1 % (soit deux fois plus que l'inflation) par rapport à l'an dernier. Il ajoute dans son rapport : « La possibilité de faire des études supérieures et de les réussir dépend largement de son origine sociale et familiale. »

Comment pourrait-il en être autrement ? Tous les postes de dépenses incontournables pour les étudiants sont en hausse très nette : les frais d'inscription sont en hausse, de 1,72 % en licence à 4,70 % en master. Les tarifs de Sécurité sociale de 1,50 % (203 euros en 2011). Le budget alimentaire fait un bond de 8,40 %, atteignant 488 euros pour l'année sur la base de 160 repas pris en restaurant universitaire. Mais c'est surtout le poste du logement qui augmente considérablement, atteignant 772 euros par mois en moyenne à Paris (+ 8,90 %) et 611 euros en province (+1,90 %), alors que

le montant des aides au logement, lui, ne progresse que de 1,10 %.

Pour faire face à toutes ces dépenses, les étudiants d'origine modeste qui ne peuvent pas compter sur le soutien financier de leur famille se trouvent dans des conditions extrêmement précaires : le montant des bourses d'étude (450 euros par mois au maximum) est notoirement insuffisant pour faire face à toutes leurs dépenses et ils doivent se débrouiller pour concilier leurs études et des petits boulots pour tenter de boucler les fins de mois... au détriment souvent de leur assiduité en cours et donc de leur réussite.

La situation risque encore de se dégrader à l'avenir, avec le désengagement de l'État aussi bien dans le financement des universités que des logements sociaux, et alors que le montant des bourses est loin de suivre l'envolée des coûts.

Karine MORIN

• Remise en cause de l'Internet illimité

Les « net-goinfres » ne sont pas ceux qu'on croit

Les opérateurs de la Fédération française des télécoms, Orange, SFR, Bouygues et quelques autres, sont décidés à remettre en cause l'accès illimité à l'Internet. Ils ont trouvé une justification technique à leur volonté : c'est une minorité (5 %) d'internautes gros consommateurs qui poserait problème par un usage excessif d'Internet. En monopolisant 80 % du trafic, ces « net-goinfres », selon le terme choisi employé par le directeur général de cette fédération, pénaliseraient les autres

usagers. Il serait donc légitime de les faire payer plus, à l'aide d'offres d'abonnement différenciées. Mais qui a encouragé ces pratiques, sinon les mêmes opérateurs, quand il s'est agi de gagner de nouveaux clients pour le haut-débit ?

On comprend mieux ce qui risque de se passer, quand le même directeur général affirme que l'offre en France est la moins chère du monde, puis qu'il y aura sans doute une différenciation des offres, et que cette différenciation peut aussi se faire à la baisse.

Comme pour le gaz et l'électricité, sans doute.

À côté de toutes les autres hausses, c'est la hausse des tarifs de l'Internet qui nous attend. Les France Télécom (Orange), Bouygues et autre Vivendi (SFR) ne sont pourtant pas à plaindre, eux qui ont réalisé ensemble plus de sept milliards de profits en 2010. Ces trusts préparent le terrain pour se « goinfrer » encore un peu plus.

Vincent PYROT

• Luc Chatel en Finlande

Il cherche ses mauvaises idées au Nord

La Finlande est le premier pays pour la réussite scolaire des élèves âgés de 15 ans, selon un classement établi par un organisme de l'OCDE.

Régulièrement, elle reçoit des délégations étrangères venues examiner sur place les secrets du succès. Et Luc Chatel, ministre français de l'Éducation, s'est rendu à son tour voir les écoles de ce pays. Il est revenu en déclarant que certaines « recettes » étaient « transposables » en France.

Sans vouloir résumer le système scolaire finlandais, disons tout de même que très souvent on y travaille par petits groupes, quelquefois même de cinq élèves par professeur. Il n'est pas question, selon les observateurs, qu'un seul élève soit « largué » et les enseignants font tout ce qu'il faut pour le récupérer si nécessaire. Cela demande des moyens. Autant dire qu'on est aux antipodes du système français, où on vire des milliers de professeurs et où on se débarrasse comme on peut des élèves qui ne réussissent pas et qui perturbent les autres.

Dans ce domaine Chatel, n'a pas trouvé de « recette transposable », bien évidemment.

Ce qu'il a trouvé, c'est un



« continuum » – une continuité – de suivi des élèves de l'école au collège. Pourquoi pas ? D'autant que cela a l'avantage de ne pas coûter un sou.

Et puis il y a l'autonomie des écoles.

En Finlande, les directeurs et les équipes d'enseignants font ce qu'ils décident, dans le cadre d'un programme national tout de même. Il y a donc autonomie, mais accompagnée des moyens matériels finlandais.

Seulement, l'autonomie dont rêve Chatel, et avec lui Sarkozy, ne serait pas exactement la même. Ce dont il est question, c'est d'une autonomie de pingres. Chaque directeur d'école ou de lycée pourrait

mener sa barque comme il l'entend, avec des moyens limités, quitte à recruter, comme il pourrait, des auxiliaires éducatifs, retraités par exemple, pour boucher les trous.

Le modèle proposé, c'est l'autonomie existante des universités, qui s'est réalisée avec des augmentations considérables des frais d'inscription, pour équilibrer leurs comptes, au détriment des étudiants qui ne cessent de protester.

Cette dégradation de l'enseignement, Chatel l'avait déjà en tête avant d'aller dans le Nord. Ce n'était pas la peine de faire semblant de la ramener de Finlande...

André VICTOR

• Cours de soutien scolaire privés

Chiffre d'affaires en hausse sur le dos des familles

En France, le marché des cours de soutien privés représente 2,2 milliards d'euros. Ces cours concernent entre 850 000 et 2 millions d'élèves pour 2 heures par semaine en moyenne. Selon un rapport remis récemment à la Commission européenne, c'est un des chiffres les plus élevés d'Europe et il progresse de 10 % par an.

Vouloir aider ses enfants à mieux réussir à l'école est légitime, et l'État fait semblant de l'encourager en faisant bénéficier les familles d'une réduction d'impôt correspondant à 50 % du montant investi dans le soutien scolaire. Ça lui coûte moins cher que de consacrer ce qu'il faudrait de moyens à l'Éducation nationale.

Et ce sont toutes les économies faites depuis des années sur le budget de l'éducation qui ouvrent grand la porte au marché juteux des cours privés, au seul bénéfice des officines privées et au détriment du budget des familles.

K. M.

Leur société

Les classes populaires n'ont pas à payer les dettes de la bourgeoisie

Annulation de toutes les dettes publiques !

Depuis des mois, tous les dirigeants politiques et économiques, en France comme ailleurs, ont martelé que, pour juguler cette crise et « redonner confiance aux marchés », il y avait un impératif : trouver le moyen de contrôler la dette publique, pour en assurer le remboursement rubis sur l'ongle aux banques et fonds d'investissements qui en étaient possesseurs. Et c'est au nom de la « nécessité absolue » d'assurer le paiement de cette dette que, partout, on met en place des plans d'austérité de plus en plus durs, qui prennent un aspect dramatique pour la grande majorité de la population.

En France, pas un responsable politique n'a remis en cause le principe du remboursement des emprunts que l'État a contractés. Les socialistes ont tous admis que la dette est « un vrai problème » qui aurait mérité, selon les déclarations de Martine Aubry, « une vraie concertation avec le chef de l'État ». Valls voudrait, lui, « une loi quinquennale ». Ségolène Royal a déclaré être « prête à faire un pas vers la convergence, pour peu que le gouvernement ajoute à la règle d'or sept autres règles garantissant un ordre social juste ». François Hollande précisait de son côté : « Je veux croire que nous poursuivons tous le même but, celui de maîtriser la dette publique », en proposant, s'il est élu, « une loi de programmation qui respecte les objectifs européens de réductions

des déficits ». Enfin, Martine Aubry propose, elle, « d'affecter 50 % des marges financières (qu'elle obtiendrait si elle était élue) à la réduction des déficits ». Au-delà des propositions particulières, pas un ne conteste qu'il faille réduire l'endettement de l'État et rembourser tout ce qui est dû aux créanciers.

Mais si la dette de l'État est passé de 229 milliards en 1980 à 851 en 2002, et à 1 591 milliards en 2010, cet argent n'a jamais été dans les poches de la population, ni n'a servi à améliorer les services qui lui étaient offerts, bien au contraire. Ces centaines de milliards supplémentaires, empruntés et distribués par l'État, ont été reversés à la bourgeoisie, et surtout à la plus riche : aides sous toutes les formes imaginables aux entreprises,

abattements fiscaux, baisses de cotisations sociales, etc. Et puis l'endettement s'est brutalement accéléré après la crise financière de 2008 et la récession qui s'en est suivie, car l'État a pris en charge non seulement les dettes et les pertes des gros actionnaires des banques, du commerce et de l'industrie, mais encore leur manque à gagner.

Ces cadeaux somptueux, indécents, sont en plus nuisibles, puisqu'ils n'ont servi en réalité qu'à accélérer encore la spéculation, y compris la spéculation sur la dette des États.

Le service de la dette, c'est-à-dire le remboursement chaque année d'une partie des emprunts, augmentés des intérêts, représente encore un transfert de richesse important vers la

bourgeoisie. C'est aujourd'hui le premier poste des dépenses budgétaires, qui se monte à quelque 50 milliards d'euros, soit près de 20 % des dépenses. Ceux qui prêtent à l'État touchent en retour des intérêts confortables, alors même que l'argent ainsi prêté a servi à maintenir leurs profits malgré la crise. Il s'agit des fameux « marchés financiers », des fonds d'investissement des grandes familles bourgeoises et des grands groupes capitalistes, des banques qui sont les dépositaires de l'argent que leur ont confiés les bourgeois pour le faire fructifier.

Depuis toujours, la dette de l'État a été un moyen pour la bourgeoisie de s'enrichir en pillant les caisses publiques, au travers des prêts qu'elle octroyait au prix fort. Mais aujourd'hui, avec le développement de la crise, cela a pris des proportions monstrueuses et en partie démentes. Et, que cette dette soit une dette nationale ou qu'elle soit transférée en euro-bonds pour être transférée sur la Banque centrale

européenne, comme le proposent entre autres les socialistes et les Verts, c'est toujours la dette des bourgeois au bénéfice des bourgeois et de leurs officines financières.

Les bourgeois, au travers de la dette publique, touchent le beurre et l'argent du beurre. Ce n'est pas aux classes laborieuses d'en payer le moindre centime, au travers de mesures toutes plus catastrophiques les unes que les autres pour les classes populaires.

La dette publique n'a servi qu'à enrichir les bourgeois, par tous les bouts. Elle doit être purement et simplement supprimée. C'est ce qu'ont fait dans le passé, en 1917, les révolutionnaires communistes qui ont mis sur pied le premier État ouvrier, le premier gouvernement des travailleurs. C'est ce qu'imposent demain les travailleurs, quand ils se soulèveront pour dire « ça suffit », en remettant en cause l'ordre social actuel qui n'a que trop duré.

Paul SOREL

• La « règle d'or » pour le budget

Un gadget inefficace et une manœuvre politicienne

Depuis la mi-juillet, Sarkozy agit la question de la « règle d'or » qu'il prétend vouloir inscrire dans la Constitution. La prétendue règle en question aurait pour fonction de limiter de façon impérative toute dérive budgétaire.

Le plus grotesque dans cette affaire, c'est qu'il existe déjà bel et bien une règle : c'est le traité de Maastricht, qui interdit à tous les

États de la Communauté européenne de dépasser, au titre du déficit budgétaire, 3 % du produit intérieur brut des États, le PIB. Or la droite, avec Sarkozy comme ministre des Finances puis Sarkozy comme président de la République, s'est régulièrement assise sur les règles impératives de ce traité, avec une explosion du déficit ces dernières années frôlant les 9 % du PIB, trois fois plus que le maximum autorisé. Alors, quand Sarkozy

envisage de contenir la dette, c'est l'ivrogne qui promet de cesser de boire.

Et l'agence France Trésor qui emprunte pour l'État continue gaillardement de faire des émissions d'emprunts sans discontinuer.

La « règle d'or » c'est donc du pipeau. Et c'est surtout une petite manœuvre politicienne.

Le 26 juillet, Sarkozy a écrit à tous les parlementaires, avec ces

mots : « La France doit être exemplaire dans la remise en ordre de ses comptes publics. Nous avons besoin de nous rassembler sur ces questions essentielles, au-delà des intérêts partisans. »

Pour que cette règle soit adoptée dans la Constitution, il faut l'accord des 3/5 des parlementaires, autrement dit l'accord de la gauche. Si celle-ci refuse,

Notre seule « règle d'or » c'est : aux capitalistes de payer !

André VICTOR

• Spéculation hightech

Gagner des milliards... en quelques microsecondes

La technique aidant, la spéculation est devenue une folle course de vitesse afin de réduire le temps nécessaire pour une transaction. « En 1991, j'avais des machines qui travaillaient en 2,5 secondes. Il y a cinq ans, on était content quand on arrivait à quelques dizaines de millisecondes. Aujourd'hui, on parle en dizaines de microsecondes », a déclaré un courtier londonien cité par le journal *La Tribune* du 13 juillet, dans le cadre d'une enquête sur le « courtage à haute

fréquence ».

Pourquoi cette précipitation ? Pour gagner de l'argent à la Bourse, en jouant par exemple sur les différences de prix d'une même action entre deux places boursières. Après que les ordinateurs des banques ont repéré ces différences de cours, les courtiers achètent les actions là où elles sont moins chères, pour les revendre presque instantanément un peu plus cher. Le temps est alors primordial :

« Si vous réagissez une microseconde après quelqu'un d'autre, il est déjà trop tard », explique un autre courtier.

Chaque opération ne rapporte presque rien, mais la quantité des transactions permet de faire des profits très importants. En 2009 aux États-Unis, le courtage à haute fréquence aurait rapporté 7,2 milliards de dollars de profits.

Toutes ces opérations se font automatiquement. Pour

gagner de précieuses microsecondes ne serait-ce qu'en réduisant les câbles de transmission, les grandes banques louent très cher des emplacements pour leurs ordinateurs à l'intérieur des centres informatiques des Bourses. Seules les très grandes banques peuvent participer efficacement car, pour jouer à ce jeu-là, les investissements sont très lourds. L'Autorité des marchés financiers craint d'ailleurs l'apparition d'un « marché à deux vitesses », entre ceux qui

peuvent se payer les infrastructures informatiques nécessaires, et les autres.

Que l'on puisse gagner des milliards sans rien produire, simplement en jouant sur la vitesse des transactions, cela juge la folie d'un système où, par ailleurs, l'argent manque pour construire des réseaux d'eau potable, des hôpitaux et bien d'autres choses indispensables aux populations du monde entier.

Hélène COMTE

Leur société

• La chute des cours de la Société générale

Rumeurs et spéculation

Depuis le 10 août, les journaux brodent sur les causes de l'effondrement boursier de la Société générale. En effet, ce jour-là, les actions de la deuxième banque française par sa capitalisation ont chuté de près de 15 %.

Immédiatement après, les dirigeants de la Société générale avaient accusé les « fausses rumeurs » d'être à l'origine de cette chute. Ces « rumeurs » maléfiques seraient parties d'un journal anglais, Mail of Sunday, qui avait écrit quelques jours auparavant que la banque « se trouvait dans un état périlleux et potentiellement au bord du désastre », article repris par plusieurs journaux et radios.

Le président de la banque s'est alors répandu sur les ondes pour affirmer que tout était faux, et les journaux ayant publié ces rumeurs se sont sentis obligés de publier des démentis.

Les informations à l'origine de la rumeur n'étaient sans doute pas sérieuses et propagées sur Internet sans la moindre

vérification. Mais était-ce tellement différent de ce qui se produit d'habitude ?

En fait, la vérocité des informations importe peu dans les décisions des organismes financiers, quand ils décident d'acheter ou de vendre. L'important pour eux est le résultat immédiat de l'opération. N'importe quoi, y compris du vent, peut avoir des conséquences, pas seulement pour les cours boursiers, mais pour l'ensemble de l'économie. Les rumeurs en question n'ont d'ailleurs pas seulement affecté les cours des actions de la Société générale. Le même jour, par contamination immédiate, BNP Paribas a perdu 9 %, le Crédit agricole 12 %, et l'ensemble des sociétés du CAC 40 5,45 %.

Les mécanismes de la spéculation – acheter un titre avant qu'il ne monte, ou le vendre avant qu'il ne baisse – ne sont pas différents de ceux qui ont fondé le plus souvent que sur des anticipations, des paris ou des rumeurs. Il s'agit d'essayer de savoir avant les autres, en glanant des informations financières non publiques – le délit d'initiés – ou en écoutant derrière les portes

– les rumeurs. Et de là à les inventer et à les répandre, il n'y a qu'un pas.

Ce qui s'est produit pour la Société générale n'est donc pas l'exception, mais la règle, et le pire est que c'est ce mode de fonctionnement qui gouverne le monde capitaliste.

Bertrand GORDES

• Banques

Les économies des petits épargnants sont-elles garanties en cas de faillite ?

Avec l'aggravation de la crise, les conséquences de faillites de banques pour leurs clients sont à nouveau évoquées. En France, il existe en théorie un organisme géré par l'ensemble des grandes banques, le Fonds de garantie des dépôts (FGD), censé protéger les comptes des clients en cas de faillite, à hauteur de 100 000 euros par client et par banque.

Mais le montant dont les

banques ont doté ce fonds s'élève à 1,8 milliard d'euros soit... 30 euros par habitant. D'après l'Association française des usagers des banques, le fonds « ne serait pas suffisant pour faire face au dépôt de bilan d'une banque moyenne ». Les représentants de ce fonds répondent qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter car le « FGD peut emprunter [aux banques] sans aucune limite (...) Sauf bien sûr

cause la stabilité du système bancaire et financier ». Nous voilà rassurés : tant que les banques vont bien et acceptent de prêter sans limite, le fonds a les moyens de sauver les dépôts !

Autant dire que ce fonds est surtout symbolique. Il ne vise qu'à éviter la panique, à tranquilliser les épargnants en leur faisant croire que leurs économies sont en sécurité.

Ludovic BAZIET



• Biocarburants

Un filon juteux, et un bilan désastreux pour la planète et ses habitants

Les biocarburants, une énergie présentée comme « verte », sont produits à partir du maïs, du blé, de la betterave, du colza, de la canne à sucre, du tournesol, de l'arachide, ou encore de l'huile de palme. Ces carburants auraient pour vertu d'avoir un bilan carbone positif.

Une étude vient de remettre les choses à plat. Lorsque tous les paramètres sont pris en compte,

l'impact sur l'environnement ne serait pas meilleur que celui du pétrole. La production des biocarburants nécessite des dépenses d'énergie en engrais, transports, outils, irrigation... Au bilan atmosphérique, cela dégage « 27 millions à 56 millions de tonnes de CO₂ supplémentaires », soit de 81 % à 167 % de gaz à effet de serre de plus que les carburants fossiles.

Depuis le début des années 2000, les encouragements à

coups de subventions et d'incitations fiscales diverses ont éveillé les appétits de grands groupes industriels. Les cadeaux ont coûté plusieurs centaines de millions d'euros rien qu'en France.

La ruée vers l'or vert donne lieu au défrichement de millions d'hectares de forêts en Indonésie, Malaisie, et au Brésil. Pire, alors qu'un sixième de l'humanité frôle constamment la famine, les terres fertiles auparavant consacrées à la production de denrées

alimentaires sont reconverties en cultures destinées exclusivement aux biocarburants. Selon un responsable de l'OCDE, « 60 % de la hausse de la demande mondiale en céréales et huiles entre 2005 et 2007 est due aux biocarburants ».

En clair, la production des denrées a explosé... mais elle est brûlée pour faire du carburant ! Résultat, entre 2002 et 2008, et surtout en 2007-2008, les prix flambent, c'est la crise alimentaire mondiale. Au bilan

humain, combien de victimes ?

Pour leurs profits immédiats, les trusts ont surtout mis en avant les prétendus avantages en matière d'environnement. Ils ont pu mobiliser des moyens de production conséquents. Des terres en jachère sont mises en culture, des forêts inhospitalières aux quatre coins du monde sont défrichées. Et le bilan global est désastreux, en opposition complète aux intentions affichées.

Bernard MERLET

• Sucre

La note sera salée

Les industriels ont récemment annoncé une hausse des tarifs du sucre brut de l'ordre de 30 à 40 % au 1^{er} octobre prochain. Conséquence, les prix des produits sucrés pourraient flamber. Une bouteille d'un litre de sirop coûtant 1,50 euro pourrait augmenter de 20 centimes.

Pour se justifier, les industriels ont invoqué des aléas climatiques dans les régions tropicales, zones traditionnelles de la production de canne à sucre. Il a même été question de la mauvaise récolte annoncée au Brésil, faisant planer la menace d'une pénurie de sucre.

Mais c'est rapidement oublier qu'au Brésil une partie

de plus en plus importante de la canne à sucre est détournée vers la production de biocarburant. C'est ce que dénonce notamment Oxfam, une organisation de lutte contre la faim dans le monde. Avec la hausse des prix du pétrole, il est plus intéressant pour les producteurs de canne de s'orienter vers le secteur de l'énergie. La sorde loi du marché entraîne donc la baisse de la production de sucre, bien plus qu'une mauvaise récolte.

Mais ce n'est pas tout. Les organisations de lutte contre la faim dans le monde elles-mêmes rappellent que c'est désormais la spéculation qui fait flamber les prix des matières

agricoles, notamment depuis le krach de 2008. Selon Oxfam, « les prix mondiaux des denrées alimentaires sont désormais supérieurs de près de 40 % par rapport à la même période l'année dernière. L'exemple le plus frappant est l'augmentation de 14 % en un mois du prix mondial du sucre. »

Ainsi, ce sont des institutions financières des principaux pays capitalistes qui, en se ruant sur les produits alimentaires comme le sucre, provoquent la hausse des cours et engrangent d'énormes bénéfices, au détriment des besoins des populations dans le monde.

Éric TOLIAN

• Italie

Deux plans d'austérité en un mois

Une attaque brutale contre les travailleurs

« Notre cœur saigne. Notre gouvernement pouvait se vanter de n'avoir pas mis les mains dans les poches des Italiens ». C'est par ces mots que Berlusconi a commenté le projet de plan d'austérité, d'un montant de 45 milliards d'euros, présenté par son gouvernement le 13 août.

Il faut bien sûr comprendre, lorsque Berlusconi dit « les Italiens », qu'il parle des bourgeois, des hommes de sa classe, à qui en effet son gouvernement n'a jamais demandé de contribuer à restaurer les finances du pays. Et ils n'y contribueront pas beaucoup plus après ce plan, au contraire des autres « Italiens », ceux de la classe ouvrière et des classes populaires, qui ne feront que payer de plus belle.

Ce plan présenté en urgence, en plein milieu du mois d'août, fait suite à un premier plan de 45 milliards d'euros d'économies adopté à la hussarde en juillet. Sous la pression de la spéculation internationale, le gouvernement Berlusconi et en particulier son ministre des finances Giulio Tremonti ont estimé qu'il fallait, très vite, montrer qu'ils feront ce qu'il faut pour redresser les finances du pays et payer rubis sur l'ongle les intérêts de la dette.

Le plan prétend toucher les hauts revenus par une « taxe de solidarité » de 5 %

sur les revenus salariés dépassant 90 000 euros par an, et de 10 % sur ceux dépassant 150 000 euros. Il parle également d'une taxe de 20 % sur les « rentes financières », qui devrait rapporter deux milliards d'euros. Mais il prévoit surtout une série de mesures contre les travailleurs du public et du privé.

Ainsi, l'augmentation prévue de l'âge de départ en retraite sera accélérée, en particulier pour les femmes du secteur privé, pour qui celui-ci atteindra 65 ans en 2027. Le versement de l'indemnité de départ des travailleurs de la fonction publique (la « liquidation ») sera retardé de deux ans. S'ajoutant au blocage des salaires déjà en vigueur, leur treizième mois sera supprimé s'ils sont salariés d'institutions qui « ne respectent pas les objectifs », une formulation qui semble ouvrir la voie à tous les arbitrages. La dotation des différents ministères sera réduite de six milliards dès 2012, ce qui

laisse prévoir le gel de toutes les embauches, même sous contrat précaire. Les dotations des collectivités locales seront réduites d'autant, ce qui laisse prévoir un gel équivalent des embauches et des coupes drastiques dans les budgets de toute une série de services publics, allant des transports à la santé, déjà largement visés dans le premier plan d'austérité.

Le gouvernement n'oublie pas de faire plaisir au patronat au passage. Le projet de décret prévoit en effet de donner une valeur légale aux accords locaux ou d'entreprise conclus en dérogation aux accords nationaux. En pratique, cela sanctifie les accords imposés par la direction de Fiat dans ses usines de Naples et de Turin, contre lesquels des actions juridiques étaient en cours de la part des syndicats. Enfin, il prévoit une mesure bien symbolique : les jours fériés « non concordataires », c'est-à-dire les fêtes laïques, ne seront pas fêtés en semaine, mais reportés au dimanche le plus proche. Autant dire que seuls demeureront les jours fériés correspondant à une fête catholique, et que les autres jours fériés seront

supprimés. Cela concerne l'anniversaire de la fondation de la République italienne, le 2 juin, celui de la chute du fascisme, le 25 avril, et enfin... le 1^{er} mai ! Passons sur le prétexte, qui est évidemment de renforcer la « compétitivité » de l'économie italienne, aux dépens des travailleurs bien sûr, en délivrant au passage un message politique qui devrait plaire à toute l'opinion réactionnaire.

Il reste maintenant à faire approuver ce projet par le Parlement. Cela devrait être fait début septembre, mais cela n'est pas sans susciter des polémiques au sein même de la majorité gouvernementale, et en particulier de la Ligue du Nord dont

l'électorat montre de plus en plus son mécontentement pour le soutien du parti à Berlusconi. En revanche, comme pour le premier plan d'austérité en juillet, la collaboration d'une opposition que l'on n'ose même plus appeler de gauche permettra peut-être une approbation rapide. De même les organisations syndicales, et en particulier la CGIL, ne laissent prévoir rien d'autre que des protestations de principe. Reste à savoir ce que sera la réaction des travailleurs à ce plan qui ne leur annonce que des privations, la misère pour beaucoup, et certainement l'aggravation d'une crise aux conséquences déjà dramatiques.

André FRY



• Grèce

Le cercle vicieux des plans d'austérité

Vénizélos, le ministre grec des Finances, a déclaré que la récession en 2011 pourrait atteindre ou dépasser 4,5 %, plus que prévu, et que l'objectif d'une baisse du déficit à 7,6 % était irréaliste. Cela n'empêche pas son gouvernement, tout en peaufinant son plan d'attaques contre la population sous la houlette du FMI et de l'Union européenne, de parler d'élaborer « un plan stratégique pour la croissance et de lutte contre le chômage » !

Pour ce qui est du chômage, le dernier chiffre officiel publié en août par l'OAED, l'équivalent de Pôle emploi, montre une hausse de 23 % en un an. Parmi eux, les chômeurs de longue durée ont augmenté de 40 %, les 30-54 ans représentent 62,7 % de ces chômeurs et les femmes près de 59 %. Officiellement toujours, avec ces 700 000 inscrits, le taux de chômage atteindrait 17 %. C'est bien plus en réalité, si on compte tous ceux qui ne sont pas enregistrés, après avoir perdu l'espoir d'obtenir des indemnités ou un emploi.

De son côté, la Confédération du commerce grec a annoncé que 15 % des magasins avaient fermé leurs portes depuis le début de la crise à Athènes et dans sa région,

pourtant plus favorisée que bien d'autres. Les organisations non gouvernementales estimaient à 20 000 le nombre de sans-abri fin 2010 : à Athènes, il aurait augmenté de 25 % en un an. Enfin, l'organisation Médecins du monde, qui soignait auparavant essentiellement des immigrants sans papiers, a constaté « une augmentation de 30 % des visites de la population grecque dans ses cliniques d'Athènes et de Perama », une banlieue de la capitale, depuis que les malades doivent payer cinq euros de plus à chaque visite à l'hôpital public. Voilà quelques effets d'une crise amplifiée par toutes les mesures d'austérité censées redresser la situation.

Dans un moment de lucidité, Christine Lagarde, présidente du FMI, a écrit, dans le

Financial Times, sous le titre « Ne laissons pas le coup de frein budgétaire bloquer la reprise mondiale », que le rééquilibrage ne devait être « ni trop rapide ni trop lent ». Madame Lagarde, défenseur des banquiers et de leurs intérêts, leur prêche – ou fait semblant de leur prêter – une modération dans le pillage des économies les plus fragiles.

Comme si les capitalistes,

comme si les banquiers pouvaient prendre en considération autre chose que leurs intérêts immédiats ! Les emprunts à répétition faits par les États pour payer les intérêts des dettes précédentes, les hausses des taux d'intérêt, les bonnes affaires de certaines privatisations, tout fait ventre pour ces « marchés financiers ». Tant pis si c'est à courte vue. La

succession des plans grecs est l'illustration de cet acharnement, comme peut l'être, ou le sera, la succession des plans espagnols, italiens... ou français. Certains y gagnent beaucoup, d'autres y ont tout à perdre, et d'abord les populations, les travailleurs, qui devront refuser de payer avant d'en être réduits aux rations de survie !

Sylvie MARECHAL

• Belgique

Si c'est eux qui le disent...

Les huit partis gouvernementaux belges, sans la NV-A (nationalistes flamands), négocient pour tenter de former un « vrai » gouvernement fédéral, en remplacement du gouvernement intérimaire depuis juin 2010, qui n'a pas le droit constitutionnel de prendre les mesures d'austérité que tous ces partis envisagent d'imposer à la population.

Et selon le journal anglais *Financial Times* du 16 août, qui n'est pas du tout une publication d'extrême gauche, si l'économie belge se porte actuellement mieux que celle de ses voisins, c'est « parce qu'en l'absence de gouvernement, il n'y a pas eu de mesures d'austérité significatives ». Mieux, l'activité économique en Belgique a été soutenue « par l'indexation

automatique des salaires et des pensions ». Et pourtant l'indexation est limitée.

Il n'y a donc plus qu'à appliquer la recette belge à tous les pays pour que l'économie aille mieux : suppression des mesures d'austérité, augmentation des salaires et des retraites...

Claude THIERAM

• Israël - Gaza

Les oppresseurs répriment

Jeudi 18 août, une série d'attaques a fait huit morts et une vingtaine de blessés dans la région d'Eilat, à la pointe sud d'Israël sur la mer Rouge. En représailles, l'armée israélienne a aussitôt déclenché sur la bande de Gaza des bombardements qui ont tué quatorze Palestiniens. En retour, des roquettes palestiniennes ont visé des villes israéliennes proches. Cela n'empêchait pas le Premier ministre Netanyaou de déclarer: «Ceux qui ont ordonné de tuer nos compatriotes ne sont plus en vie.»

Pourquoi Gaza, plutôt qu'une autre ville palestinienne? Le ministre de la Défense Ehoud Barak a affirmé que les assaillants seraient venus de la bande de Gaza. On ne sait s'il se fonde sur des informations des services secrets, ou seulement sur l'habitude et la facilité. Son accusation a

pourtant une certaine logique, qui est un aveu de responsabilité: mardi 16 août, l'avant-veille du raid contre Eilat, Gaza avait été la cible d'attaques israéliennes. On peut d'ailleurs se demander si ces attaques ne visaient pas à réveiller les groupes terroristes palestiniens, dans le but de restaurer autour du

gouvernement de Netanyaou l'unanimité nationale, mise à mal ces dernières semaines par les revendications et les manifestations des « indignés ».

Ces bombardements terroristes contre Gaza ont déclenché une crise diplomatique avec l'Égypte, douze fois plus peuplée qu'Israël. En effet cinq policiers égyptiens ont été tués sur la frontière par des hélicoptères israéliens, lors de mitraillages de terroristes supposés. Le gouvernement égyptien, qui prépare des élections en novembre, a protesté, menacé de rappeler son ambassadeur, des manifestations ont visé l'ambassade

d'Israël au Caire, où un drapeau israélien a été brûlé.

Barak a reproché à l'Égypte de mal contrôler la péninsule du Sinaï. La chute de Moubarak a sans doute laissé un peu plus de liberté non seulement aux organisations palestiniennes mais aussi aux tribus bédouines, aux islamistes armés et aux hors-la-loi réfugiés dans le désert. Mais la principale raison est que les accords de 1979 limitent le contingent égyptien dans le Sinaï. À l'époque, l'État hébreu voulait avoir à sa frontière le moins possible de soldats égyptiens. Mais aujourd'hui leur petit nombre les empêche de

contrôler ce désert deux fois vaste comme Israël.

Le différend diplomatique actuel entre Israël et l'Égypte se réglera, comme se sont réglés les multiples incidents survenus depuis la paix de 1979. Ce qui en revanche ne s'achemine pas vers un règlement, c'est l'occupation de la Palestine et la répression féroce contre tout un peuple. Et c'est en vain que les autorités israéliennes construisent sur leur frontière avec l'Égypte une barrière de sécurité de 200 kilomètres. Il n'y a pas de sécurité durable pour les oppresseurs.

Vincent GELAS

• Grande-Bretagne

Une « justice » implacable

Deux semaines après les émeutes qui ont eu lieu en Grande-Bretagne, les condamnations tombent sur les presque 3 000 personnes qui ont été arrêtées durant ou après ces quatre nuits.

C'est ainsi qu'une jeune femme de 23 ans a été condamnée à 6 mois de prison pour avoir volé des bouteilles d'eau valant... 4 euros au total. Un jeune homme de 18 ans a écopé de deux ans pour avoir tenté de voler des cigarettes dans

un supermarché. Un autre de 22 ans est maintenu en détention provisoire pour s'être servi une glace dans une pâtisserie qui avait été pillée. Sans parler des deux jeunes gens qui vont faire 4 ans de prison pour avoir appelé sur Internet à l'émeute dans leurs villes, où rien ne s'est passé! Manifestement, des consignes ont été données pour condamner très lourdement. Plus de la moitié des personnes emprisonnées sont accusées de vol ou possession de biens volés, et écopent de peines plus longues qu'en temps

normal, d'après les statistiques du ministère de la Justice. Et les condamnations pour agression contre des policiers sont aussi beaucoup plus lourdes.

Cette extrême sévérité commence même à gêner. C'est ainsi que le journal *The Economist*, pas franchement classé à gauche, disait trouver surprenant que le Premier ministre Cameron « semble nier que la pauvreté soit en toile de fond des émeutes ».

Car, du profil des gens condamnés, il ressort que ce

sont essentiellement des jeunes, issus dans leur grande majorité des quartiers les plus pauvres du pays, confrontés au manque de travail. Et bon nombre de ces condamnés étaient eux-mêmes au chômage. Les pillages qui ont accompagné ces émeutes n'exprimaient d'ailleurs rien d'autre que la rancœur et aussi l'envie que peuvent susciter les richesses d'une société à laquelle la plupart de ces jeunes n'ont pas droit.

Le gouvernement de droite de David Cameron joue sur la peur que peuvent engendrer

les violences des émeutes. Il tient aussi à flatter l'électorat le plus réactionnaire, en apparaissant comme très ferme face aux soi-disant « criminels ». Mais, en taillant dans les budgets sociaux, en supprimant des dizaines de milliers de postes dans la fonction publique et surtout en laissant le patronat licencier massivement, c'est la politique de son gouvernement et des gouvernements travaillistes qui l'ont précédé qui est responsable de cette situation.

Arnaud VAUTARD

• JMJ

La venue du pape à Madrid déclenche une contre-manifestation

Bien avant que le pape ne pose les pieds à Madrid, des dizaines de milliers de jeunes catholiques venus de plus de 190 pays arpentent le centre de la capitale, et particulièrement les abords de la Puerta del Sol, y bloquant une partie de la circulation.

Selon la presse espagnole, 450 000 jeunes étaient attendus pour cette manifestation. On leur avait distribué un viatique sous la forme d'un T-shirt frappé d'une croix, d'un sac à dos aux couleurs des JMJ et d'un chapeau pour le soleil. Ils étaient donc très visibles. À cela s'ajoutaient les drapeaux nationaux, souvent de grande dimension, des uns et des autres.

L'Église catholique a annoncé un budget de 50 millions d'euros. Mais les opposants à la venue du pape ont estimé qu'il en coûterait 100 millions supplémentaires

à la charge de l'État espagnol, et donc aux contribuables.

En effet la région de Madrid a mis à la disposition des jeunes quelque 700 locaux pour les héberger. Ils ont bénéficié d'un tarif de faveur pour les transports (20% du prix, alors que le ticket de métro vient d'augmenter de 50%!) et de bons pour manger gratuitement dans 160 restaurants. Les prestations seront remboursées aux entreprises participantes. Pour les travailleurs de Madrid qui n'étaient pas en vacances, cette déferlante a été mal perçue, a fortiori par ceux à qui les employeurs ont

repoussé les vacances pour s'occuper des pèlerins.

Là-bas aussi on dit que les caisses sont vides mais les pouvoirs publics trouvent de l'argent pour faire venir le pape. C'est ce que les manifestants ont voulu dénoncer, mercredi 17 août, à l'appel de 120 associations laïques ou politiques.

Cette manifestation joyeuse a dénoncé la supercherie d'un État officiellement « aconfessionnel » depuis 1979, mais qui met la main à la poche pour financer l'Église (il suffit de cocher une case sur sa déclaration d'impôt pour qu'elle empoche 0,7% de l'impôt), mais aussi les idées réactionnaires du pape, avec des slogans comme « Pas avec mes impôts », « Moins de curés, plus d'éducation », « Moins de



crucifix, plus d'emplois fixes », « Pape, retourne au 17^e siècle », « Je me confesse et je me donne toujours l'absolution », « Dieu... Qui c'est celui-là? », « Le pape arrive, attention aux enfants! », « Chassez vos rosaires de nos ovaires », « Les impôts de l'ouvrier ne sont pas pour le clergé », « Pape ou calife, paye ta visite », « Mon sac à dos et mon bus, c'est moi qui me les paye », « Nous, nous ne sommes pas la jeunesse du pape! »

C'était la première fois que les JMJ déclenchaient une telle

réaction et la participation importante, avec entre 15 000 et 20 000 participants, a débordé la police, qui n'a rien trouvé de mieux que de bloquer le cortège à Puerta del Sol, au mépris du parcours annoncé, déclenchant ainsi des affrontements avec des manifestants et... la grogne des porte-parole du Parti populaire, dénonçant l'autorisation par le PS d'une telle manifestation. C'est sûr, pour la droite, c'était plus simple du temps de Franco!

Jacques FONTENOY

• La Ronde des fraîcheurs (Intermarché) – Agen

La grève continue

La grande majorité des 85 ouvrières et ouvriers de l'usine La Ronde des fraîcheurs en étaient à leur douzième jour de grève lundi 22 août. La direction pensait que le mouvement ne durerait pas. Elle a donc refusé toute négociation. Mais elle a en fait largement sous-estimé la détermination des grévistes qui, après 12 jours de grève, occupent tous les jours les abords de l'usine, du petit matin à tard le soir.

Pour tenter de sortir la production, la direction a d'abord essayé de mettre les cadres aux machines. Ils ont vite jeté l'éponge, incapables de

quoi que ce soit. La direction a ensuite embauché, en toute illégalité en temps de grève, une société sous-traitante pour tenter de sortir une partie de la production à la place des grévistes. Le résultat est identique : la production est quasi nulle !

En modifiant les horaires de travail, la direction a fait perdre aux salariés de 60 à 250 euros en février dernier. Les grévistes revendiquent donc une augmentation générale des salaires. Mais ils protestent aussi contre des horaires (16 h - 2 à 3 h du matin par exemple) qui ne permettent pas de concilier le travail avec une vie de famille et

qui sont de plus à rallonge (plus de 10 heures) à la discrétion de la direction, avec des heures supplémentaires la plupart du temps non payées et récupérées quand la direction le décide. Et enfin les grévistes contestent les primes aux objectifs, dont les objectifs sont en fait inatteignables, et les conditions de travail de plus en plus pénibles.

En plus du soutien de la CGT et des travailleurs du département, le mouvement rallie les ouvriers de l'usine de retour de congés, permettant à celui-ci de se renforcer.

Correspondant LO

• Alstom – Belfort

Fermetures d'ateliers et suppressions d'emplois à l'ordre du jour

Dans le cadre d'un plan de 4 000 suppressions d'emplois dans les usines du secteur Énergie (alternateurs et turbines), essentiellement en Europe, 100 emplois sur 755 doivent encore disparaître à Belfort, et deux ateliers doivent fermer. Mais, d'après des documents révélés par le cabinet d'expertise missionné par les syndicats et d'après la CGT, Alstom a prévu de détruire 251 emplois supplémentaires, en contrat à

durée indéterminée, dans la même filiale Power, à l'horizon 2014, et hors plan.

En 1998, il y avait 2 674 travailleurs à Power Belfort. En 2005, après deux plans de licenciements massifs, l'effectif est tombé à 731, pour ne jamais remonter notablement.

Les syndicats viennent de demander au gouvernement d'annuler le dégrèvement fiscal de 66 millions d'euros accordé

à Alstom l'année dernière, car l'entreprise s'était engagée en contrepartie à maintenir les activités et les emplois sur trois ans... Au moment où le gouvernement et la droite parlent de supprimer des niches fiscales, les multiples cadeaux accordés aux gros actionnaires, comme Bouygues qui est le principal actionnaire d'Alstom, ne sont pas près d'être supprimés. Leurs profits s'en nourrissent.

Correspondant LO

• Centre de tri de La Poste – Rennes

Les petites manœuvres de la direction

En juillet, le projet d'organisation des horaires de travail que la direction de La Poste veut mettre en place en 2012, à l'occasion de la transformation du Centre de tri en Plate-forme industrielle de courrier, avait été rejeté. Elle n'avait été suivie que par la CFDT et la CGC, et cela ne lui permettait pas de considérer que sa proposition était approuvée par les syndicats. Avant la consultation des syndicats, un référendum organisé avec son accord tacite avait déjà indiqué que nous étions plus de 60% à ne pas approuver ce projet.

Elle n'en est pas restée là et,

prétextant que « des syndicats souhaitaient de nouvelles négociations pour un nouvel accord », elle propose d'organiser le 26 août une nouvelle séance de signatures sur le même projet qu'en juillet. Entre-temps, elle a trouvé un syndicat, la CFTC, qui n'était pas là en juillet, et elle espère faire changer d'avis ceux qui s'étaient abstenus.

Ces manœuvres ne trompent que ceux qui veulent bien lui faire plaisir et l'aider à faire aboutir ses plans. Elle voudrait que la division qu'elle a essayé de créer, en favorisant certains horaires de travail au détriment des autres, entraîne

des syndicats à revenir sur leur position.

Il n'est pas certain qu'elle trouve assez de syndicats pour lui permettre de nous pourrir la vie un peu plus. Mais il est sûr que tout le monde a bien conscience que ce projet représente un recul de nos conditions de travail, même si certains disent que cela pourrait être pire. Quelle que soit l'issue de ses calculs mesquins, la direction n'a pas réussi à convaincre le personnel. Et cela est important pour préparer les luttes à venir.

Correspondant LO

• Sodimédical Plancy-l'Abbaye (Aube)

Le tribunal de commerce de Troyes autorise le licenciement des 54 salariés

Liquidation judiciaire de Sodimédical et autorisation du licenciement des 54 salariés de l'entreprise ! Voilà le verdict prononcé par le tribunal de commerce de Troyes vendredi 19 août. Cette décision a écoeuré tous les salariés présents dans la cour ce jour-là, car pour eux le tribunal cédait au chantage du groupe mondial Lohmann et Rauscher (L&R), contre lequel ils luttent pour leurs emplois depuis 16 mois, au travers de nombreuses manifestations et de collectes, car les paies ne sont plus versées depuis trois mois.

Ce groupe, de plusieurs milliers de salariés dans le monde (réputé pour être à la pointe de la recherche dans les soins des plaies), produit et fournit en matériel médical (pansements) les hôpitaux, cliniques, pharmacies. L&R, par l'intermédiaire de sa maison mère en France, est le seul commanditaire de la société Sodimédical de Plancy-l'Abbaye, spécialisée dans la production de matériel et de textiles à usage médical.

Le groupe lui a coupé gestion, commandes et financements, pour délocaliser encore davantage la production en Chine, tout en refusant la responsabilité de la fermeture de l'usine de Plancy. Il a cessé en mai de verser de quoi régler les salaires. Pour L&R, il ne s'agit que d'un simple sous-traitant qui, avec ses caisses vides, devrait seul assumer les salaires en retard et le plan de licenciements. Le chantage du groupe consistait à n'accepter de verser à nouveau des fonds qu'à condition que ses prétentions soient acceptées et que les salariés renoncent à toute action en justice.

Jusqu'à ce jour, toutes les décisions de justice allaient dans le sens des revendications des salariés, refusant la mise en liquidation judiciaire de Sodimédical et condamnant à régler les salaires non

versés depuis mai. Même le maire-ministre de Troyes, François Baroin, s'était engagé à ce que les salaires soient versés, mais n'avait pris aucun engagement sur l'avenir de l'entreprise.

Et puis deux fournisseurs, Shangai Industry et Trioplanex, ont réclamé la liquidation judiciaire de Sodimédical pour obtenir le règlement d'une dette. C'est cette demande-là que le tribunal de commerce de Troyes a honorée en estimant ainsi parer au plus urgent. Contrairement à la décision prise auparavant, il déclare aujourd'hui Sodimédical en liquidation judiciaire. Ses caisses étant vides, c'est l'AGS (l'organisme qui gère le régime d'assurance garantie des salaires) qui prendra en charge salaires, plan social, dettes... à la place du groupe Lohmann et Rauscher, cédant ainsi à son chantage. Pour la justice, ce groupe mondial pourtant prospère et responsable de ces licenciements reste intouchable.

« C'est scandaleux », « Y'en a que pour les riches », « Merci Baroin » : les salariés ont exprimé leur rage et leur détermination à poursuivre leur lutte, en commençant par contester cette décision judiciaire scandaleuse.

Correspondant LO

• Renault – Flins

Ça vampire en pire

Lors de la journée du don du sang qu'elle avait elle-même organisée, aux travailleurs du Ferrage qui étaient volontaires, la direction a répondu : « Pas possible, on n'a personne pour vous remplacer. » Le sang des travailleurs n'a fait qu'un tour : ils ont débrayé et la production en a pris un coup.

La direction prévoit des

effectifs tellement justes qu'il n'y a plus moyen d'être remplacé, que ce soit pour aller aux WC ou pour quoi que ce soit d'autre.

Il faut alléger les postes et embaucher. Bon sang, c'est pourtant facile à comprendre!

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Renault-Flins (Yvelines)

• Hypertension artérielle sévère

La prise en charge remise en cause

Un décret du 24 juin a supprimé l'hypertension artérielle sévère (HTA) de la liste des affections de longue durée (ALD), et par là même le remboursement à 100% des dépenses liées à cette maladie. Or l'hypertension artérielle touche près de dix millions de personnes en France, dont 1,2 million (ceux souffrant de sa forme sévère) bénéficiaient de l'ALD « 12 ».

Cette mesure – une de plus – vise à mettre peu à peu le montant non remboursé par l'Assurance maladie (évalué à 20 millions d'euros) à la charge des malades ou de la complémentaire santé (mutuelle ou assurance). Une proportion significative de ces malades, la plus pauvre, ne pourra pas prendre en charge le surcoût de l'adhésion à ces

complémentaires, dont le coût de la cotisation ne cesse d'augmenter. En arrêtant des soins trop coûteux, ils risquent des complications comme l'accident vasculaire cérébral ou l'infarctus du myocarde.

C'est ce que dénoncent plusieurs associations médicales, dont le Comité français de lutte contre l'hypertension artérielle,

le Collectif associatif sur la santé et l'Alliance du cœur, qui ont déposé un recours en Conseil d'État contre cette décision.

Mais ce n'est pas seulement de l'HTA qu'il s'agit. Car ce décret ouvre une brèche vers la remise en cause régulière d'une partie des ALD. En effet la Haute autorité de santé a d'abord pris un avis dans lequel elle a déclassifié la maladie. Ainsi, l'HTA est devenue un « facteur de risque » et non une pathologie avérée. Demain, on pourra en dire autant d'autres pathologies : diabète, obésité, dépression... À cette allure, la liste des trente affections considérées comme

ALD va vite diminuer ! Au total, neuf millions de malades souffrent d'une ou plusieurs affections chroniques graves. Une bonne partie d'entre eux risquent d'être visés par de futures décisions.

Le gouvernement ne cesse de rechercher les économies possibles sur les prestations de la Sécurité sociale et chaque mesure pèse un peu plus sur la population la plus pauvre, qui renonce aux soins.

Il faut maintenir la prise en charge de l'HTA, comme de tous les soins et des prestations.

Martine ANSELME

• Institut de puériculture de Paris

Une liquidation injustifiable

Structure privée, l'Institut de puériculture et de périnatalogie de Paris (IPP) a été mis en liquidation judiciaire fin juillet. Comme n'importe quelle entreprise en faillite, il est découpé en « lots », qui cherchent des repreneurs d'ici fin octobre. En attendant, les personnels s'inquiètent pour leur avenir et celui de leur activité.

Cette activité s'est développée depuis soixante ans autour des soins aux nouveau-nés prématurés, avec des soins médicaux, mais aussi un suivi psycho-social pour l'enfant et la famille et, toujours dans le même bâtiment, une école de formation des personnels de puériculture. Rien de trop pour, chaque année, rattacher à la vie 900 bébés, nés parfois après six ou sept mois de grossesse et

pesant moins d'un kilo.

L'IPP est donc reconnu dans toute la région parisienne pour la néonatalogie comme pour le suivi des grossesses à risque ou celui des nouveau-nés psychiquement malades. Mais son fonctionnement ne correspond pas aux règles de financement des établissements de santé mises en place depuis 2007. Comme le déclarait au journal *Le Monde* du 17 août la section CFDT de l'Institut, « une tarification à l'activité ne prend pas en compte une activité hautement spécialisée », non plus que le temps passé avec les enfants et leurs parents.

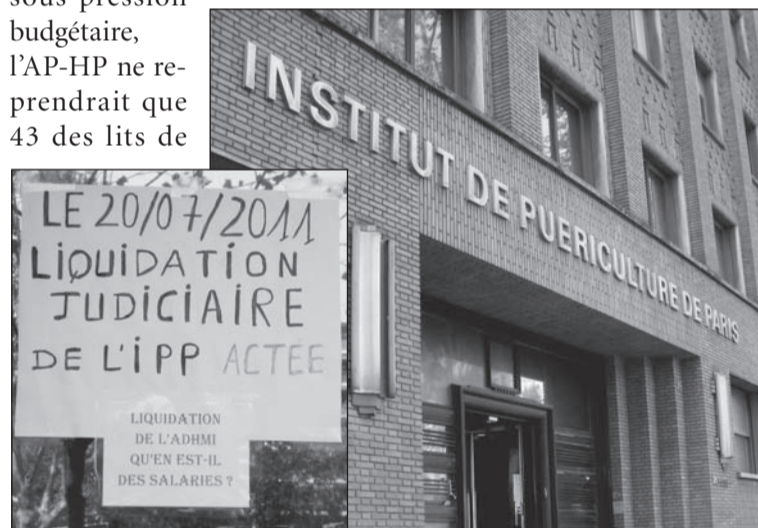
Mais cela n'embarrasse pas l'Agence régionale de santé qui se vante, toujours dans *Le Monde*, de n'avoir « couvert aucun déficit en Île-de-France ».

Quant au repreneur, il s'agirait naturellement de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP). Intéressée entre autres par le renforcement d'un futur pôle Mère-Enfant à l'hôpital Necker, mais également sous pression budgétaire, l'AP-HP ne reprendrait que 43 des lits de

néonatalogie de l'IPP sur 63 et 150 employés sur 250.

Alors, pour la santé des nouveau-nés comme pour l'avenir des personnels, la liquidation de l'IPP est injustifiable.

Claude TONNERRE



• Prime pour les médecins généralistes

Rien de mieux pour les malades

La Caisse d'assurance maladie a signé un accord pour les cinq années à venir avec trois syndicats de médecins généralistes libéraux. Une prime de performance est instituée, sur la base d'une trentaine d'objectifs dont chacun donne des points s'il est atteint. Un médecin généraliste qui aurait ainsi atteint la totalité des objectifs obtiendrait 1 300 points et toucherait une prime de 9 100 euros.

Une telle prime n'est pas nouvelle puisque, depuis 2009, un « contrat d'amélioration des pratiques individuelles » permettait aux généralistes volontaires de toucher une prime de 3 000 à 4 000 euros. La nouvelle prime

serait maintenant proposée à 45 000 médecins généralistes.

Les trente objectifs portent sur des points variés. Les médecins pourront gagner des points s'ils informatisent leur cabinet (transmission de feuilles de soins électroniques, mise sur fichier du dossier médical, etc.). Ils en obtiendront aussi si leurs malades atteints de maladies chroniques comme le diabète ou l'hypertension artérielle sont bien suivis, si nombre de leurs patients âgés sont vaccinés contre la grippe ou encore si un nombre déterminé de patientes de 50 à 74 ans participent au dépistage du cancer du sein. Mais les médecins seront aussi notés sur leur capacité à prescrire moins d'antibiotiques, plus de médicaments génériques et à délivrer moins d'arrêts de

travail.

L'objectif de cette prime de performance est clairement de permettre à ces généralistes de revaloriser leurs revenus, et de façon non négligeable puisque cela représenterait plus de 10% du revenu moyen d'un généraliste, évalué par le journal *Les Échos* à 75 000 euros par an. La Sécurité sociale n'a d'ailleurs pas oublié les médecins spécialistes, en donnant son accord pour de nouvelles augmentations des consultations.

Ainsi la consultation chez un pédiatre en secteur 1 augmente de trois euros, passant à 31 euros. De nouvelles consultations sont créées : pour les dermatologues dans le cadre du dépistage d'un mélanome (46 euros), à la sortie de la maternité (38 euros) ou encore

pour les généralistes visitant des malades atteints de la maladie d'Alzheimer (66 euros). Par contre, les discussions sur le plafonnement des dépassements d'honoraires n'ont pas abouti et sont reportées à l'automne.

Au total, avec ce nouvel accord, on peut penser que les médecins généralistes et spécialistes y gagneront sûrement, notamment en termes de revenus. La Sécurité sociale espère des économies, avec la diminution des prescriptions et le développement des génériques, mais rien ne permet de dire que les malades seront mieux soignés parce que leur médecin de famille aura atteint ces objectifs.

Cédric DUVAL

• Hospices civils de Lyon

Une situation qui continue à se dégrader

Comme chaque année, pendant la période des vacances, les Hospices civils de Lyon (HCL) ferment un certain nombre de lits : officiellement 22% comme l'an dernier, mais en réalité sûrement plus, vu le manque criant de personnel, des services ayant d'ailleurs dû en fermer bien avant début juillet. De plus, deux blocs d'urgence de nuit seront fermés aux hôpitaux Édouard-Herriot et Lyon-Sud.

Car le problème est toujours le même : le manque de personnel, en particulier d'infirmières et d'infirmières spécialisées. Il en manquerait actuellement 200 sur l'ensemble des HCL. La direction générale essaie pourtant de proposer des conditions d'embauche attractives, en offrant une prime de 2 000 euros et un logement pendant deux ans à toute nouvelle infirmière embauchée. Mais cela semble ne pas en séduire beaucoup, connaissant les conditions de travail dégradées qu'elles trouveront dans les services.

Le plus révélateur de la situation actuelle aux HCL, ce sont les nombreux départs volontaires d'infirmières. À cause bien sûr des difficiles conditions de travail et de la quasi-certitude de retrouver un poste dans le secteur de la santé privée, mais aussi pour d'autres raisons, comme la suppression d'une prime de nuit (non statutaire) pouvant aller de 150 à 350 euros mensuels suivant l'ancienneté. Ou comme ces 114 infirmières, mères de famille d'au moins trois enfants, qui ont préféré partir tout de suite à la retraite après un minimum de quinze ans de carrière, cette possibilité disparaissant dans le cadre de la réforme des retraites.

Depuis 2008, on supprime 200 postes par an, et cela au moins jusqu'en 2013, ce qui représente chaque année, dans chaque hôpital, 2% des postes. Il n'est pas étonnant que le directeur général déclare qu'il n'est même pas sûr de pouvoir rouvrir en septembre tous les lits fermés durant l'été.

Correspondant LO

• Libye

En marche vers la démocratie ?

À la suite de l'entrée des insurgés à Tripoli, après cinq mois de guerre et avant même la fin des combats, les dirigeants de la coalition des puissances impérialistes ont célébré la « libération du peuple libyen de la dictature », qui était l'objectif affiché de leur intervention militaire aux côtés des insurgés. Ils affirment maintenant vouloir « accompagner la transition démocratique » du pays, derrière le Conseil national de transition, présenté comme le garant de cette transition démocratique.

Ce Conseil national de transition est né le 27 février dernier, après la prise de contrôle de la ville de Benghazi par les insurgés, à l'initiative de notables et de militaires, ralliés de plus ou moins fraîche date aux insurgés, s'auto-proclamant « seuls représentants légitimes du peuple libyen ».

D'anciens proches de Kadhafi aux commandes

Composé de quarante-cinq membres, il regrouperait, selon la presse, aussi bien des monarchistes que d'anciens kadhafistes et des islamistes djihadistes, des représentants de tribus que des technocrates formés aux États-Unis, tous recyclés en démocrates.

Le président du CNT, Moustapha Abdeljalil, nommé ministre de la Justice de Kadhafi en 2007, fut

responsable, en tant qu'ancien président de la cour d'appel de Tripoli, de la confirmation de la condamnation à mort des infirmières bulgares accusées d'avoir inoculé le virus du sida à plusieurs centaines d'enfants libyens. Mahmoud Jibril, qui dirigea le Comité exécutif du CNT jusqu'à la dissolution de ce dernier en juillet, ancien enseignant à l'université américaine de Pittsburgh, fut nommé par Kadhafi à la direction de l'officiel Conseil national du développement économique, poste qu'il occupa de 2007 à 2011. Le vice-président et porte-parole du CNT, Abdel-Hafiz Ghoga, est, lui, un avocat spécialiste des droits de l'homme. Ils sont sans doute rares de son espèce au sein du CNT. Mais l'identité de la majorité de ses membres est tenue secrète, officiellement pour des raisons de sécurité.

Une « feuille de route » bien peu démocratique

Pour la période de l'après-Kadhafi, le CNT a rendu publique une « feuille de route », sorte de profession de foi constitutionnelle. Il y affirme son intention d'instaurer un État démocratique fondé sur le pluralisme politique. Mais le texte précise aussi que la charia, la loi islamique, sera la « source principale de la loi ». Dans ce texte, le CNT prévoit de quitter le pouvoir dans un délai de huit mois au maximum, après avoir formé un gouvernement provisoire et fait élire une Assemblée nationale de transition. Il prévoit aussi de confier la rédaction de la nouvelle Constitution, non à une Assemblée constituante « qui risquerait de faire traîner les choses », mais à un comité restreint mis en place par l'Assemblée provisoire. En l'état actuel de la situation en Libye, ce ne sont que des mots. Mais qui augurent mal de la suite pour la population.

Le CNT est jusqu'à maintenant le seul prétendant au pouvoir, pour succéder à Kadhafi. Mais on n'en est pas encore là. D'abord parce que les combats entre insurgés et partisans de Kadhafi durent encore, au moment où nous

écrivons. Ensuite parce que l'unité de façade entre les différentes factions (régionales, tribales, etc.) qui divisent la société libyenne réalisée face à Kadhafi, risque d'éclater au lendemain de la chute de son régime, lorsque sera venu le temps de se partager ses dépouilles et, en premier lieu, les richesses pétrolières. Et surtout, parce que le CNT ne doit sa légitimité qu'à sa reconnaissance par les gouvernements des puissances impérialistes de la coalition militaire. Encore faut-il qu'elle soit reconnue par les insurgés eux-mêmes, et par la population.

Les États impérialistes veulent mettre le pays sous tutelle

De ce point de vue, les Sarkozy, Obama et Berlusconi, en dépit de leurs professions de foi en faveur de la démocratie, ne se font apparemment pas beaucoup d'illusions. Plus la victoire des insurgés sur les troupes de Kadhafi se rapproche, et plus les déclarations des dirigeants occidentaux se font prudentes, voire inquiètes, sur la suite des événements de l'après-Kadhafi.

Mais ce n'est pas le sort de la population libyenne,

dans les semaines, les mois et les années qui viennent, qui les préoccupe. S'ils sont intervenus contre Kadhafi, s'ils ont plus que contribué à le chasser, ce n'est pas pour débarrasser le peuple libyen d'un dictateur mégalomane et sanguinaire, mais dans la perspective d'accéder pour les uns, ou de conforter pour les autres, leur mainmise sur les ressources du pays en pétrole, en gaz. Ce qui les inquiète, c'est le risque de créer dans le pays, comme en Irak, une situation d'instabilité qui gêne leurs pillages.

Du côté des puissances impérialistes, les réunions sur l'avenir de la Libye se multiplient. Comme l'écrivent *Les Échos*, « c'est la mobilisation générale lancée par les pays occidentaux pour encadrer et accompagner la révolution libyenne ». Et les instances de l'Otan ont commencé à discuter de la forme que pourrait prendre l'installation d'une présence militaire occidentale dans le pays...

Ce n'est pas aux gouvernements occidentaux de décider de son sort à la place du peuple libyen. Non à la mise sous tutelle du pays par les États impérialistes !

Jean-Jacques LAMY

Sans attendre la fin de la guerre, la curée impérialiste a commencé

Les puissances impérialistes de la coalition anti-Kadhafi n'ont même pas attendu la fin des combats pour entamer la course aux contrats sur le pétrole, le gaz ou les infrastructures, et pour montrer ce qu'elles étaient vraiment venues chercher en Libye.

C'est à propos des ressources du pays en gaz et surtout en pétrole, principal attrait du pays à leurs yeux, avec des réserves évaluées à 45 milliards de barils, que la bataille pour recueillir les dividendes de la guerre fait rage entre les membres de la coalition militaire.

Sarkozy était parti avec une longueur d'avance. Figure de proue de la guerre contre Kadhafi, et premier chef d'État de la coalition militaire à reconnaître le

Conseil national de transition, ce dernier avait annoncé lui réserver 35 % des contrats pétroliers pour l'avenir. Donnant donnant. Dans la foulée, les Total, Alcatel-Lucent, Bolloré, Thales, EADS, Veolia, GDF Suez, Entropose et autres ont envoyé à plusieurs reprises des représentants dans le pays, discuter avec les futurs

maîtres du pays de la garantie des contrats passés... et négocier les contrats futurs.

Mais rien n'est joué. Depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts, et la France n'est pas seule sur les rangs. Il y a, parmi les États arabes, les Émirats arabes unis et le Qatar, qui ont apporté aux insurgés leur soutien financier et militaire. Les premiers

viseraient la gestion des ports libyens, les seconds le gaz. Il y a aussi le Royaume-Uni et les États-Unis qui, d'après la presse, auraient déjà « négocié une bonne partie des contrats pétroliers pour l'après-Kadhafi ». Le ministre des Affaires étrangères italien, quant à lui, s'est réjoui cyniquement de voir dans la chute de Kadhafi de grandes perspectives...

pour les entreprises italiennes, notamment dans le secteur pétrolier. C'est ce qui s'appelle annoncer la couleur.

À la fin du mois de juin, le ministre de l'Information du CNT avait annoncé que tous les contrats en cours seraient étudiés, et que ceux qui auraient fait l'objet de commissions ou de pots-de-vin seraient annulés. L'annonce, d'après la

presse, aurait fait l'effet d'une bombe : cela revenait à annuler tous les contrats passés. Pour ne pas mécontenter ses soutiens impérialistes, le CNT corrigea rapidement le tir : au début du mois de juillet, il promit d'honorer tous les contrats financiers et pétroliers conclus sous le régime Kadhafi, pots-de-vin compris. Résultat : dans la partie de bras de fer qui s'est engagée pour le partage des ressources du pays, dollars et euros ont commencé à couler à flot. Total, déjà présent en Libye d'où il tire 2 % de sa production, a confirmé, suite à une révélation du site d'information Mediapart, avoir déjà versé un acompte de 7 millions d'euros pour racheter des droits d'exploitation en Libye à un homme d'affaires opérant déjà sur place.

J.-J. L.

